

ANNEXE A

AVIS PRÉALABLES DES AUTORITÉS AÉRONAUTIQUES



Service public fédéral
Mobilité et Transports
Transport aérien

GreenWind R&D sa/nv
Madame Anaïs MADAULE
Avenue des Dessus-de-Lives
5101 NAMUR

Direction générale Transport Aérien
Espace aérien et Aéroports

CCN
Rue du Progrès 80, Bte 5
local 2-089
1030 Bruxelles
Tél. 02 277 43 11 - Fax 02 277 42 59

Votre contact
ing. Serge Delfosse
Attaché
Tel. : 02/277 43 32 - Fax : 02/277 42 82
e-mail : serge.delfosse@mobilit.fgov.be

Numéro d'entreprise 0 308 357 852

mobilit - Burger
mobilit - Van der Noot
mobilit - Buisson et de Wael - Rovers

Votre courrier du :
12/06/2008

Vos références :

Nos références :
LA/A-POR/SD/2008.2194

Dossier
SDWT40

Annexe(s) : Bruxelles le :
02/12/2008

— Madame,

Comme suite à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Direction générale Transport aérien, en accord avec Belgocontrol et la Défense, n'émet pas d'objection (point de vue aéronautique) au sujet du projet d'implantation d'un parc de 9 éoliennes à Beaumont.

Dans la zone d'implantation envisagée (E), le sommet de chaque éolienne (bout de pale en position verticale haute) aura une hauteur maximale de 150 m au-dessus du niveau du sol, c'est à dire de maximum 150m AGL, donc pas de ballage requis pour ces éoliennes (voir CIR GDF03).

Nous vous invitons, au plus tard 30 jours ouvrables avant le début des travaux de construction, à prévenir par écrit la Direction générale Transport aérien (Mr Kris Clarysse avec mention des références sous rubrique), la Défense (Mr. Cuvelier, Direction Générale Ressources Matérielles, Division CIS & Infra, Section Infrastructure, Sous-section Support, Quartier Reine Elisabeth, Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles avec mention des références: MRC&I-I/S/G-08-379144, dossier n° 3D/401-1) et Belgocontrol (Mr. Van Achter, Direction Générale Administration et Finances, Service Urbanisme, Tervuursesteenweg 303, 1820 Steenokkerzeel avec mention des références: A/U/WIND-313/4459), et à préciser la date du début des travaux, de l'implantation de la construction, de la fin des travaux ainsi que du démontage éventuel de la construction avec mention de la position exacte des obstacles en coordonnées Lambert ainsi que la hauteur totale afin, si cela s'avère nécessaire, de modifier les cartes aériennes et d'informer le personnel navigant.

Le contenu complet de l'avis doit être transmis au maître d'œuvre.

Le demandeur est prié de tenir au courant et par écrit la Direction générale Transport aérien, de la suite donnée à son avis.

Nous attirons votre attention sur le fait que si les travaux d'implantation ne tenaient pas compte des remarques reprises ci-dessus, la Direction Générale Transport Aérien déclinerait

Nos bureaux sont ouverts de 9 à 12h et de 14 à 16h. Les particuliers dans l'impossibilité de se libérer durant ces heures, peuvent solliciter un entretien le mardi ou le vendredi jusque 20h.

Page 2 sur 2

toute responsabilité en cas de problèmes éventuels. Nous nous réservons par ailleurs le droit de faire respecter ces prescriptions par toute voie de droit.
Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général,
Pour le Chef de service absent,



Serge Delfosse
Attaché

Copie : **Belgocontrol** (A/U/WIND-313/4459)
La Défense (MRC&I-I/S/G-08-379144, dossier n° 3D/401-1)

Direction Générale Administration et Finances

Service : Urbanisme
Référence : A/U/WIND-313/4459
Date : 06/10/2008

Greenwind R&D

Avenue des Dessus-de-Lives 2
5101 Loyers

Info : L. Leemans – C. Mahaux
Tél. : 02/206.22.27 – 02/206.24.42
Fax : 02/206.22.39
lem@belgocontrol.be – cma@belgocontrol.be

Concerne: Etude préalable - Projet de 9 éoliennes à Beaumont - Barbençon - Froidchapelle

Cher Monsieur,

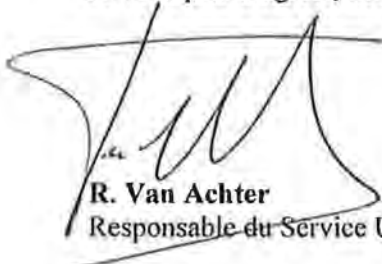
Suite à votre mail du 11/06/2008, et suite à de nombreuses concertations et réunions avec les services Engineering et Opérationnel, je vous informe que BELGOCONTROL émet un avis **positif** concernant l'implantation de ces éoliennes.

Cet avis est valable pour une durée de 2 ans.

Aussi, vu que ces éoliennes se trouvent dans une zone militaire, il serait préférable de demander l'avis de la Défense Nationale – Direction Générale Ressources Matériel – Division Infrastructure – Section Gestion – Sous Section Géomatique – à l'attention du Capitaine-commandant d'Aviation Eric Cuvelier. – Quartier Reine Elisabeth – Rue d'Evere 1 à 1140 Bruxelles

Ces données sont informatives et pour un avis définitif, la demande officielle de permis de bâtir devra revenir via la procédure normale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



R. Van Achter
Responsable du Service Urbanisme

cc. ~ Delfosse - dossier SDWT40
Défense - Cuvelier E

Défense



Direction Générale Ressources Matérielles
Division CIS & Infra
Section Infrastructure

Bruxelles, le 27 JUNI 2008
N° MRC&I-I/S/G-08- 377125
Annexe: 1

GREENWIND R&D
A l'attention de Madame Anaïs Madaule
Avenue des Dessus-de-Lives, 2
5101 NAMUR (LOYERS)

OBJET : Barbençon (Beaumont) – Projet d'implantation d'un parc de 9 éoliennes – Extension du parc de 10 éoliennes en construction

Références :

1. Courrier électronique de Greenwind du 7 mai 2008
2. Notre dossier 3D/401-1
3. Circulaire GDF-03 du 12 juin 2006 – Directives concernant le balisage d'obstacles pour l'aviation

Madame,

Par la présente, nous revenons à votre courriel du 7 mai 2008.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que la Défense n'émet pas d'objection de principe quant au projet en objet. Celui-ci se situe en zone catégorie E et n'est soumis à aucune restriction de notre part en matière de balisage pour autant que la hauteur totale des éoliennes ne dépasse pas 150m par rapport au niveau du sol. Dans le cas contraire, vous êtes prié d'y appliquer un balisage en accord avec les normes de la circulaire mentionnée en référence 3 et dont vous trouverez copie en annexe.

Après délivrance du permis de bâtir, il y aura lieu de prévenir nos services, par écrit à l'adresse complète ci-dessous, au plus tard 30 jours ouvrables avant le début des travaux de construction, afin de nous permettre d'avertir le personnel navigant concerné. Tout courrier qui nous sera adressé, devra mentionner le numéro 3D/401-1, la position exacte des éoliennes en coordonnées Lambert 72 ainsi que leur hauteur totale.

Dans le même esprit, nous vous prions de nous avertir de la mise en service des éoliennes ainsi que lors de leur démantèlement ultérieur.

Correspondant : Christian GODEFROID
Adjudant
Tel : 02/701.36.95
Fax : 02/701.60.80
E-mail: christian.godefroid@mil.be



DGMR - Division CIS & Infra
Section Infrastructure – Sous-section Support
Bureau Géomatique
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere, 1
1140 BRUXELLES

